

AGORA PUBLIQUE COMMUNE AUX CONSEILS DE QUARTIER LA FOURCHE-GUY MÔQUET ET ÉPINETTES-BESSIÈRES

29 mars 2018 19h en salle des Fêtes, Mairie du 17^e

Thème

LA PETITE CEINTURE

Avancement du projet pour la station Ernest Roche

En présence de :

Olga JOHNSON, Conseillère de Paris, Déléguée au quartier Epinettes-Bessières

Hugues CHARPENTIER, Adjoint au maire, Délégué au quartier La Fourche-Guy Môquet

Philippe GUERRE, Adjoint au maire du 17^e arrondissement

Marlène ROMEO, Conseillère du 17^e arrondissement

Concetta SANGRIGOLI, Responsable du Collectif Traverse, Architecte-Urbaniste

Bruno GOUYETTE, Responsable du Projet Petite Ceinture au Secrétariat général de la Mairie de Paris

Aurélié LAW-LONE, Ingénieur Paysage et Aménagement à la Direction des Espaces Verts et Environnement de la Mairie de Paris

LES MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER

La séance débute à 19 heures 12.

Olga JOHNSON ouvre la première agora commune de l'année 2018 et se félicite de cette organisation moins formelle favorisant **l'interactivité**. L'objet de la réunion est de présenter la partie Ernest Roche mais surtout de recueillir les réactions et les contributions des habitants par rapport à la Petite Ceinture qui est une tranchée très importante dans le 17^e arrondissement et pour en faire un lieu de vie et d'activité économique.

Hugues CHARPENTIER remercie les uns et les autres de leur présence et invite chacun à faire un retour d'expérience sur le déroulement de ce nouveau format de l'agora. Il salue les élus présents, Monsieur GUERRE et Madame ROMEO ainsi que les services de la Ville qui vont présenter la démarche déclinée autour de la Petite Ceinture. Il remercie les conseillers de quartier pour leur engagement quotidien et souligne qu'ils ont décidé de cette thématique.

Bruno GOUYETTE se réjouit de ce format plus interactif. Il présente Madame SANGRIGOLI, responsable du groupement qui anime le Collectif Traverse et Madame LOW-LANE, ingénieur à la DEVE qui a la responsabilité des études et des travaux des parcs et jardins. Il excuse l'absence de Monsieur CHOLET qui travaille sur une mission à l'Hôtel de Ville.

Le début de l'année 2018 marque deux grandes étapes de la Petite Ceinture. Des travaux vont se dérouler dans un certain nombre d'arrondissements mais pourront être évoqués lors d'autres instances. La Maire de Paris a voulu une **démarche participative des habitants** qui a débuté en avril 2017 avec les chantiers participatifs de la Petite Ceinture. Un diagnostic a été rendu à chaque mairie d'arrondissement en décembre 2017 avec **les orientations à mener en 2018**. Trois équipes ont été missionnées pour la Petite Ceinture, l'équipe Traverse responsable du secteur Nord et deux autres équipes dans l'Est et dans le Sud, pour **mettre en place des aménagements et que la Petite Ceinture soit davantage ouverte aux habitants**. Cette démarche participative de la Mairie de Paris est innovante et se déroule également pour les grandes places parisiennes. Il est important pour la Mairie de Paris de savoir si les habitants estiment que ce dispositif sur la Petite Ceinture est clair, ouvert à tous, utile.

Concetta SANGRIGOLI invite les participants à s'inscrire aux ateliers. Elle explique que l'équipe Traverse s'occupe du secteur Nord-Ouest qui regroupe des populations très différentes, ce qui est très enrichissant. **La démarche comporte**

trois étapes : découvrir cet espace, faire émerger des propositions, concevoir les aménagements. Des balades ont été organisées pour découvrir le site de la Petite Ceinture qui est un couloir écologique. Un appel à projets a été lancé pour recueillir les propositions des habitants et des associations.

Elle poursuit sa présentation avec le powerpoint transmis en pièce jointe. Le site Ernest Roche est particulier par rapport au reste de la Petite Ceinture car il accueille de nombreux jeunes. La communauté est très mixte. Ce site n'est pas anxiogène car bien visible et en hauteur. Le potentiel de liaison reste encore à développer. La Petite Ceinture est fermée mais il existe de nombreux accès informels, notamment à proximité de la Porte de la Jonquière. Les jeunes investissent souvent la Petite Ceinture la nuit.

Le premier enjeu est celui de la continuité urbaine. Il s'agit de créer une liaison transversale entre la rue Ernest Roche et le jardin Paul Didier, et **augmenter les espaces de respiration en ville.** Il ne s'agit évidemment pas de faire de la Petite Ceinture, un parc parisien mais de **conserver le patrimoine ferroviaire** pour proposer des usages originaux. La programmation de l'espace prend en compte des acteurs très différents en termes d'âge, d'origine, d'intérêt. Il faut essayer de répondre à tous les publics dans le cadre des aménagements. Il s'agit de conserver la poésie de la Petite Ceinture et d'être délicat dans les aménagements pour **valoriser la biodiversité.**

Trois thèmes ont été développés à partir des propositions des habitants :

- **fertiliser** : l'idée est d'utiliser la Petite Ceinture pour le jardinage urbain ;
- **créer** : la Petite Ceinture est déjà investie par les artistes et il s'agit d'amplifier ce thème ;
- **respirer** : l'idée est de travailler sur des activités sportives.

Il s'agit de penser des équipements innovants, un nouveau service public, de faire des balades sonores, de proposer des activités en groupe ou en famille. L'idée est de réaliser un volet patrimonial autour de l'histoire de la Petite Ceinture. Les habitants sont invités à **raconter leur histoire** avec la Petite Ceinture avec un écrivain de science-fiction.

Bruno GOUYETTE propose de recueillir les témoignages des participants aux ateliers pour qu'ils expliquent en quoi la démarche est intéressante. La mémoire de la Petite Ceinture est archivée et filmée. Mais la **mémoire vivante** est plus difficile à saisir, c'est pourquoi il est fondamental d'archiver cette mémoire pour la rendre disponible à d'autres. La Petite ceinture réunit neuf arrondissements et des milliers de Parisiens qui ont tous quelque chose à raconter. **La Mairie de Paris souhaite recueillir ces histoires.**

Concetta SANGRIGOLI précise que cet écrivain de science-fiction va inviter les habitants à imaginer leurs souvenirs de la Petite Ceinture. Un travail sonore et vidéo sera créé pour une totale immersion dans le site. Les parcours seront à destination de tous les âges.

Pour répondre aux questions des habitants, les intervenants et les élus ont apporté les précisions suivantes :

Un partenariat avec la SNCF.

Olga JOHNSON propose de raconter **l'histoire des trains et d'organiser un partenariat avec la SNCF.**

Au sujet d'un **wagon** pouvant être récupéré et pouvant éventuellement servir comme une galerie de tags, **Concetta SANGRIGOLI** répond qu'il n'est pas nécessaire d'attendre d'avoir un wagon pour raconter l'histoire de la Petite Ceinture grâce à l'application proposée. Mais l'équipe sera ravie de travailler avec l'association Cesbron 17.

Au sujet du **chemin de fer à l'origine du quartier**, une association culturelle, animée par des retraités de la SNCF sur l'avenue de Clichy, pourrait être mise à contribution. Il est demandé si le tunnel pourrait servir de **lieu d'accueil** pour les jeunes le soir.

Bruno GOUYETTE indique que ce projet se réalise avec la SNCF qui donne le droit à la Mairie de Paris de le faire sous condition de réversibilité. Ainsi, les rails demeurent car il s'agit d'un secteur ferroviaire très important pour la SNCF entre la Gare Saint-Lazare et les Gares du Nord et de l'Est. Concernant le **tunnel, la question de la sécurité** des ouvrages et des personnes se pose mais n'est pas encore résolue. Cependant, l'idée d'investir le tunnel reste ouverte.

Un espace calme.

Concetta SANGRIGOLI précise que l'idée n'est pas de créer un lieu public qui attire trop de monde mais **d'offrir un espace calme**. Il est proposé de créer **un verger de quartier avec des arbres fruitiers et des assises en bois**. Sa position exacte n'est pas encore définie mais le sera lors du prochain atelier. Dès le mois de mai, les ateliers publics vont démarrer pour récolter les témoignages et les archives.

L'accessibilité.

Au sujet de **l'accessibilité**, **Concetta SANGRIGOLI** répond que le projet va se mettre en place dans le temps. Aujourd'hui, cet espace public n'est pas réellement accessible. Il n'est pas possible de réaliser une ouverture tout le long du jardin Paul Didier mais la question de l'ouverture pourrait être travaillée en atelier.

Bruno GOUYETTE précise que la clôture marque **la différence domaniale**. D'un côté, la Ville de Paris est propriétaire et de l'autre côté, la SNCF est propriétaire. Les jardiniers de la Ville de Paris gèrent le jardin mais la proposition pour la Petite Ceinture est de **rester proche de l'univers ferroviaire**. L'ouverture du portail demeure une possibilité, cependant, il existe des règles de gestion et d'usage pour un jardin public. Il faut en tenir compte.

Ambiance et préservation.

Des interventions complémentaires de participants confirment le souhait de créer **une ambiance champêtre** dans le 17^e arrondissement, une ambiance qualifiée de « bucolique, romantique, aromatique, féerique ». Il faut avant tout **préserver** ce lieu pour sa faune, sa flore, sa biodiversité, son calme plutôt que de construire à outrance. Des parcours de santé et des ruches sont aussi évoqués.

Bruno GOUYETTE espère que la proposition faite aille dans le sens de la **préservation**. Le verger va apporter plus d'arbres sur le site. Chacun pourra en profiter ou rester spectateur.

Concetta SANGRIGOLI souligne qu'il s'agit d'organiser **un espace de proximité, favorisant la rencontre entre voisins**. L'installation de ruches a été analysée mais il y a déjà trop d'abeilles en ville. Toutefois, la présence de l'abeille sauvage va être favorisée avec la plantation d'arbres fruitiers.

A une question d'**Olga JOHNSON** au sujet de la faisabilité d'une navette utilisant les rails du parc Martin Luther King. **Bruno GOUYETTE** répond qu'il faut pouvoir assurer la relation physique jusqu'au parc Martin Luther King. Or, l'autorisation n'a pas été donnée à ce jour par la SNCF. Mais l'idée d'une **navette** est actuellement expertisée sur certains segments.

Projet participatif.

A un participant convaincu de la pertinence du projet mais soulignant qu'il est définitivement arrêté, le schéma directeur lui semblant bien défini, **Concetta SANGRIGOLI** répond qu'il s'agit d'un **schéma de base** qui peut être retravaillé avec les habitants.

Nuisances sonores et impacts négatifs sur la nature.

Des **nuisances sonores** sont constatées. Par ailleurs, ce projet va attirer beaucoup de monde. Des **études d'impacts** ont-elles été réalisées, notamment sur la biodiversité ? Il est aussi rappelé que la faune comprend également des nuisibles et qu'il faut faire attention à leur propagation.

Concetta SANGRIGOLI souligne que la question de la **tranquillité** a fait l'objet de plusieurs ateliers. Des prises de sons ont été effectuées pour identifier les nuisances sonores.

Bruno GOUYETTE indique qu'une étude importante a été conduite entre 2013 et 2015 par la Mairie de Paris et SNCF Réseau sur tous les services écologiques rendus par la Petite Ceinture. A travers les aménagements, il s'agit de **modifier le moins possible la nature** et d'installer des clôtures pour préserver la faune. Pour protéger la faune et la flore de la présence humaine, les aménagements vont être minimisés. Mais, aucune étude supplémentaire n'a été réalisée. La

fréquentation de la Petite Ceinture à ce jour est assez faible mais plus importante durant l'été ou encore le dimanche. Les passages dans les zones arborées sont très limités. Les aménagements encourageront à emprunter plutôt le chemin de fer que ces zones arborées pour laisser la nature s'épanouir. Les **produits chimiques ne sont plus utilisés** sur la Petite Ceinture depuis dix ans.

Concetta SANGRIGOLI indique que le site du 14^e arrondissement est ouvert depuis 2016 de manière intermittente. Ce site héberge une colonie de chauve-souris qui est en expansion, ce qui prouve que la nature trouve sa place dans la Petite Ceinture.

Insécurité.

Est évoqué le fait que des jeunes traînent le soir sur la Petite Ceinture, ils y dorment et parfois se droguent à cet endroit. Il faut bouleverser ce phénomène **d'insécurité**. L'espace souffre d'une mauvaise image.

Bruno GOUYETTE signale qu'il n'y a pas de décision prise à ce stade sur les horaires d'ouverture et de fermeture. Rendre un lieu tranquille est un début de réponse aux phénomènes constatés. L'absence de présence humaine positive amène certaines personnes à investir les lieux de manière plus négative.

Accessibilité.

Sur la longueur du secteur, Concetta SANGRIGOLI indique que le schéma (cf. page 14 du powerpoint) représente l'existant. Il ne s'agit pas d'une proposition. Au total, le secteur de la Petite Ceinture allant de la rue Pouchet à l'avenue de Clichy mesure environ 700 m linéaire.

Sur l'accessibilité à tous les publics, Bruno GOUYETTE souligne la particularité du site. L'accès se fera par des portails officiels. La question de l'accessibilité à tous les publics dépend d'un niveau de pente inférieur à 4 % et d'un sol simple à arpenter. La Petite Ceinture mesure 32 km dont 20 km sont mis à disposition de la Ville de Paris. Certains endroits permettront aux personnes à mobilité réduite d'arpenter la Petite Ceinture mais d'autres ne leur seront pas accessibles en raison du sol ou encore de la vocation sportive de l'espace concerné.

Bruno GOUYETTE note que certains sites ne sont pas aménageables pour tous les publics car ils sont complexes ou protégés au titre des monuments historiques. La municipalité devra assumer son choix. Cependant, le débat reste ouvert.

Conclusion.

Hugues CHARPENTIER indique que l'objet de cette réunion était de faire prendre conscience des enjeux autour de l'avenir de la Petite Ceinture. Il est nécessaire de trouver un point d'équilibre autour de toutes les contraintes existantes et de réinvestir l'espace de manière efficiente. La démarche de co-construction continue. L'avis des habitants est largement recherché et il incite les habitants à en parler autour d'eux.

La séance est levée à 20 heures 57.